

Réf: Dossier N° 062800

Avis de constitution

SOCIETE « TERROUBI-CI »

Abidjan, Plateau, PLATEAU, Lot 103 G, Ilot 103 G

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/12/2021 reçus par Me Pierrette KASSY-N'GORAN, enregistrés au CEPICI, le 08/12/2021, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « TERROUBI-CI »

La société a pour objet tant en COTE D'IVOIRE qu'à l'étranger et sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes :

- ? Toutes activités afférentes aux salles de jeu Itech et culturelles ;**
- ? Toutes activités de prestations de services y relatives**
- ? La participation financière, industrielle ou commerciale par voie de création de sociétés nouvelles, réception d'apports de titres ou de numéraires, acquisition ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association, en participation ou autrement ;**
- ? Enfin, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension**

10,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Plateau, PLATEAU, Lot 103 G, Ilot 103 G

M RAHAL SAMIR (PRÉSIDENT)

M LAURENT PIERRE YVES JOSEPH (DG)

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00126 du 13/12/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°39727/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

Pour Avis

Le CEPICI

